Honte à la macroniste Zineb favorable au port du voile et du hidjab dans la rue !

écrit par Christine Tasin | 23 mai 2022

Dans le Figaro, la semaine dernière, elle n'y est pas allée de main morte, soutenant à fond les prises de position de Macron.

Sur le Burkini d'abord.

La Zineb ne voit pas de problème à l'existence du burkini dans des clubs privés (quelle différence avec des piscines avec horaires réservés aux femmes ? « c'est mon choix, c'est ma liberté ») **et n'est choquée par l'habit que parce que les piscines municipales sont financées par l'argent de tous** ! Quelle lâcheté !

Je peux comprendre la volonté personnelle de certaines de se baigner couvertes ou en non-mixité, mais dans une démocratie telle que la France, de telles demandes peuvent trouver des débouchés dans le privé, certainement pas dans des lieux municipaux, c'est-à-dire financés par tous et ouverts à tous. Il existe bien en France des clubs privés où les espaces de sport sont réservés aux hommes ou aux femmes, mais l'intention des militants islamistes qui se cachent derrière cette initiative n'a jamais été de permettre aux femmes voilées de nager, mais plutôt d'imposer le marquage visuel des femmes musulmanes dans tous les espaces qui en sont encore préservés.

Elle est si peu sûre d'elle qu'elle s'abrite sur l'hygiène, les serviettes gorgées de sang menstruel éventuellement portées par les emburkinées (l'argument, aussi dégeulasse que la situation paraisse ne vaut pas, sauf à interdire aux nageuses le tampax !), et le fait que, selon elle « *Toutes les études démontrent que plus de textile dans une piscine induit plus de réaction chimique avec le chlore et donc plus de désagrément pour l'ensemble des baigneurs* » ce qui me paraît là aussi spécieux et avec peu de chance d'être retenu par la justice en cas de procès.

Et sur le voile et le Grand remplacement c'est encore pire !

Elle affirme, sans vérifier, toute honte bue, comme Attal et la clique à Macron que la loi nous interdirait d'interdire… le voile, le hidjab et toute la panoplie pour cacher et enlaidir la musulmane de service. Or, l'interdiction du voile figurait dans le programme d'Eric et je sais qu'il n'a pas lancé de pistes en l'air, il avait vérifié avec l'aide de constitutionnels pointus la faisabilité. Marine aussi le proposait mais je n'ai aucune confiance en la traîtresse qui par égoïsme et bas sentiments a savonné la planche au clan patriote -et donc à la France- pour les législatives.

Interdire le voile dans la rue aurait été une violation de notre Constitution, tandis que tout l'enjeu du combat contre l'islamisme consiste à faire reculer cette idéologie mortifère et liberticide sans porter atteinte à la démocratie. Quant aux deux thèses identitaires nommées «grand remplacement» ou «islamophobie», elles ont en commun d'être complotistes et factuellement infondées.

Ben voyons ! Renvoyer dos à dos le CCIF et Zemmour.. Zineb ne sort pas grandie de son interview par le Figaro.

Mais tout s'explique, l'indépendante Zineb, qui la ramène, qui pérore sur les plateaux… est juste un des caniches de Macron.

Emmanuel Macron a posé des actes nécessaires contre l'islamisme qui gangrène la société française depuis des décennies et a fait interdire des officines séparatistes dangereuses. Toutefois, beaucoup reste à faire.

Mieux vaut entendre ça que d'être sourd !

Ah ! Elle nous a bien trompés, la Zineb ! La takki-ya musulmane, sans doute.

Elle nous a menés en bateau, notamment lors de son audition au Sénat où elle n'avait pas été tendre avec l'islam.

https://resistancerepublicaine.com/2020/01/23/enorme-au-senat-zineb-denonce-les-objectifs-islamistes-de-lislam-de-france-de-macron/

Depuis, elle vote Macron, elle conchie les patriotes islamophobes et se contente de taper sur « l'islamisme » pour nous faire croire que l'islam serait une religion comme les autres…

Or, l'islam, elle le dézinguait copieusement… avant. avant Macron. Que lui a-t-il promis ? Qu'a-t-il promis à son mari ?

Après le 7 janvier 2015, elle dénonçait l'islamisation de la société, l'intégration qui remplace l'exigence d'assimilation…

«Où que le regard se pose dans l'espace public, on voit des manifestations de l'islamisation de la société».

Elle ajoutait qu'elle était menacée de mort régulièrement notamment pour avoir déclaré en 2017 que l'islam *« devait se soumettre aux lois de la République, à la raison et à la critique »*

Quant à la fameuse loi sur le séparatisme, alors, elle ne faisait pas de cadeaux à Macron :

On nous parle désormais d'une loi contre le séparatisme ; l'intention est vertueuse mais il faudrait peut-être commencer par appliquer les lois existantes avant d'en faire d'autres.

Et l'on ne voyait pas vraiment de différences à l'époque entre l'islam et l'islamisme dans ses propos :

Il me tient donc à cœur qu'il soit dit que cet attentat n'est pas un crime de droit commun, mais un crime politique et idéologique.

Son interlocuteur lui demande alors quel fut le mobile de l'attentat :

La foi en Allah des attaquants (qui ont crié d'ailleurs «Allah Akbar en arrivant, ce qui veut dire qu'Allah est plus grand que vous, plus grand que tout, la grandeur absolue).

https://resistancerepublicaine.com/2020/09/01/zineb-il-y-a-une-grande-absente-au-proces-de-lattentat-de-charlie-hebdo-lideologie-qui-y-a-conduit-2-2/

Voilà donc Zineb, devenue une politicarde comme les autres, n'a-t-on pas parlé d'elle pour la députation des Français de l'étranger ? Rumeur ? Peut-être. Mais si rumeur il y a c'est peut-être que Zineb a été, effectivement, approchée par les sbires de Macron et que, pour des raisons qui nous apparaîtront sans doute assez vite, elle a refusé, pour obtenir mieux.

Quelle différence avec une Malika Sorel, restée droite dans ses bottes, elle. Et qui a condamné sans ambiguïté ni hésitation la candidature de Bouhafs.

https://resistancerepublicaine.com/2022/05/20/malika-sorel-laffaire-bouhafs-illustre-le-danger-du-clientelisme-communautaire/

Nous ne pouvons, une fois de plus, que regretter que Malika ne s'engage pas auprès d'Eric et demeure dans la sphère LR qui se dissout de plus en plus dans la Macronie.